

# Membership

*Politique de Satisfaction*



*Faire de TES RÊVES  
Ta réalité  
Grâce à la CONNEXION  
et à L'ACTION*

Salut belle humaine !  
Je suis archi heureuse de t'accueillir dans ma vie.

Rendu à ce point, ce n'est plus juste dans mon univers, parce que ce que nous allons créer ensemble au cours des prochains mois, c'est une RELATION basée sur une réelle CONNEXION HUMAINE qui va au-delà du web !

Tu es celle qui crée ta vie. Celle qui a en toi un feu bouillant prêt à transformer ta vie et changer TON monde à TA FAÇON et moi, je vais être là pour être ta *cheerleader*.

Mon rôle : te botter les fesses au besoin, t'écouter, te célébrer et te ramener vers le droit chemin si je sens que tu t'éloignes de la vibration de ton cœur.

Merci de ta confiance et *let's make your dreams come true* !

Es-tu prête à jouer le jeu des partages authentiques et des prises de conscience puissantes ?

JUSTINE

Cheffe, Coach IMPARFAITE et Conférencière

IG: @Juereid | FB: Justine Reid | 514-941-7843  
info@justine-reid.com | www.justine-reid.com



## Ce que tu retrouveras dans ce document

---

Okay, je sais, ça a l'air *BIIIIIIIG*. *But don't worry*, y'a rien de stressant.

L'idée ici est de :

- Clarifier nos attentes mutuelles
- Établir le processus : c'est-à-dire comment se déroulera ton parcours au sein du Membership
- L'investissement : tu trouveras tous les détails du contrat ainsi que le coût relié à ceux-ci et les modes de paiement disponibles
- Les valeurs, comment allons-nous ÊTRE ENSEMBLE
- Les conditions : il s'agit ici de la partie "contrat d'affaires" (*la petite partie plate, mais tellement nécessaire parce qu'elle te protège en temps que cliente et me protège également*)

Bonne lecture !

Je suis disponible via courriel pour ajouter de la clarté dans tout ceci :

[info@justine-reid.com](mailto:info@justine-reid.com)

JUSTINE

# Être ensemble

## 100 % responsable de TON SUCCÈS

À partir de maintenant, *right now*, là, ici, maintenant (bon tu as compris haha) ...Tu deviens 100 % responsable de TES RÉSULTATS.

Le coaching, c'est une cocréation. Je ne deviens pas ta maman (*sorry* haha). Je suis là pour t'offrir des clés et un *short cut* vers là où tu veux aller.

Les actions... SEULE TOI PEUX LES POSER.



## Imperfection, humanité, connexion et honnêteté

Tu n'auras jamais l'obligation "**d'être parfaite**" lors de nos rencontres. Et je ne me l'obligerai jamais non plus.

Nous donnerons le meilleur de nous ... dans l'instant PRÉSENT et ce sera EXTRAORDINAIRE.

**Je mise sur une relation 100 % transparente des 2 côtés qui maximisera notre connexion, donc ton accélération.**



## Prends soin de toi avant tout

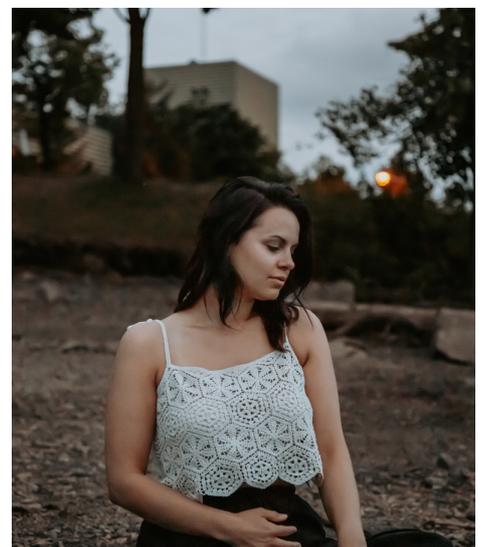
Ça se peut que tu me trouves gossante parfois, *but girl, you are your priority*... Pas tes conditions de vie.

Si tu ne vas pas bien... Ta vie non plus.

Tu auras peut-être l'impression que tes buts n'avanceront pas assez vite (et c'est 100 % légitime, je te comprends *all the way*).

## 2 choses à se rappeler :

- Ne minimise jamais tes petites actions et les actions que tu poses sur ton être AVANT le faire.
- Le retard n'EXISTE pas. Tu es en vie. Et ça, c'est déjà un miracle en soi. Le reste... C'est du *gravy* comme on dit !



# Termes et conditions

Le présent contrat est conclu entre :

**L'acheteur des services en ligne (Toi)**

*(ci-après appelée « le client »)*

et

**JUSTINE REID (9425-5676 Québec INC.)**

703 rue Constantin, LAVAL, Québec, H7P 4B8

*(ci-après appelée « le fournisseur de services »)*

Le/La client(e) et le fournisseur de services sont ci-après appelés « les parties »

EN SAISSANT LES INFORMATIONS DE VOTRE CARTE DE CRÉDIT OU EN EFFECTUANT UN VIREMENT INTERAC OU EN VOUS INSCRIVANT ÉLECTRONIQUEMENT OU AUTREMENT AU MEMBERSHIP, VOUS (« CLIENT ») CONCLUEZ UN ACCORD LÉGAL AVEC JUSTINE REID, 9425-5676 QUÉBEC INC (« FOURNISSEUR DE SERVICES »),

**SELON LES CONDITIONS SUIVANTES:**

## Exécution de la prestation de services par le fournisseur

Le *Membership Cheffe de Ta Vie* comprend chaque mois :

- 2 séances de Co-Cooking virtuelles ;
- Accès à la communauté privée Facebook ;
- Accès à des conseils, des astuces et des recettes culinaires variées ;
- Une Masterclass de développement personnel offerte en BONUS

Le fournisseur s'engage à :

- Faire preuve de professionnalisme, d'éthique et de respect face au client ;
- Fournir des pistes de solutions au client dans le meilleur de ses connaissances ;
- Fournir les outils nécessaires à la réalisation des objectifs du client (PDF, contenu vidéo et autres outils d'atteinte d'objectifs) ;
- Honorer toute autre demande réaliste de la part du client ;
- Faire preuve de transparence et d'honnêteté dans l'ensemble des communications.

## Lieu de réalisation de la prestation

Via Zoom et Communauté Facebook.

# Termes et conditions

(Suite)

## Engagement du client

- Avoir une attitude responsable et engagée face à son processus de réalisation d'objectifs ;
- Faire preuve de professionnalisme, d'éthique et de respect face au fournisseur de services ;
- Faire preuve de transparence quant à ses actions et à sa situation actuelle pour que le fournisseur puisse apporter une aide cohérente ;
- Honorer toute autre demande réaliste de la part du fournisseur.

## Photographies / vidéographie et Enregistrement des appels

Le client accepte que des photos et/ou des vidéos de lui pourraient être effectuées à des fins de marketing et/ou de contenu qui pourra être publié sur les médias sociaux.

De plus, ce dernier accepte et comprend que les appels et/ou coachings de groupe sont enregistrés et sont déposés sur la plateforme de formation.

## Rémunération et conditions de paiement

Pour l'**accès au Membership Cheffe De Ta Vie**, voici la rémunération demandée :

- Mensuel - 47.85 \$ + taxes (le client peut mettre fin à cette entente à tout moment)
- Annuel - 405 \$ + taxes

*Payable par carte de crédit via STRIPE ou virement Interac.*

*Le client s'engage à honorer l'ensemble du contrat et à verser la somme due en **intégralité qu'il soit présent et engagé dans le Membership ou non.***

***En cas d'incapacité à acquitter les frais, le client s'assure de faire preuve de communication et d'engagement envers le fournisseur sans quoi ce dernier se réserve le droit d'amorcer les démarches nécessaires en cas de défaut de paiement.***

La politique suivante entre en vigueur dès l'achat du Membership mensuel ou annuel.

## Obligations du fournisseur de services

Le fournisseur de services s'engage à offrir les services conformément aux dispositions des présentes. Le fournisseur de services s'engage à respecter l'échéancier de réalisation prévu au contrat ou tout autre échéancier dont les parties pourront convenir.

## Responsabilité

Le fournisseur de services sera responsable de toute erreur ou de toute omission de quelque nature que ce soit dans l'exécution de ses services. Toutefois, il n'est pas responsable des résultats finaux du client.

Toutefois, en cas de force majeure, le fournisseur de services ne sera pas responsable\* de la non-exécution ni des retards dans la réalisation d'une obligation du présent mandat.

*\*D'origine extérieure au débiteur, la force majeure est un évènement imprévisible, inévitable et irrésistible qui rend absolument impossible l'exécution d'une obligation. Elle est habituellement reconnue par la jurisprudence des tribunaux québécois.*

# Termes et conditions

(Suite)

## Présence et Engagement du Client

Aucune compensation monétaire ne peut être remise si le client décide de ne pas se présenter ni de bénéficier des ateliers offerts via le Membership.

En effet, la participation et l'engagement du client dans le Membership revient de sa seule responsabilité.

## Garanties offertes

### Satisfaction 15 jours

Le client dispose de 15 jours pour saisir si l'énergie du Membership correspond à ses attentes ou non.

Le cas échéant, un court questionnaire d'amélioration de la qualité lui sera envoyé AVANT de recevoir un remboursement, s'il y a lieu. Le fournisseur de services souhaite vraiment offrir un univers magique à chacun de ses participants.

En d'autres termes, le fournisseur de services s'engage à rembourser la totalité des frais acquittés par le client si celui-ci désire se défaire de la présente politique et, de ce fait, quitter le Membership Cheffe de ta Vie dans un délai inférieur à 15 jours suivant l'achat de ce dernier.

## Annulation de contrat

**Si le client désire se retirer définitivement du Membership, il peut le faire à tout moment.**

**Ces options s'offrent à lui selon le forfait sélectionné lors de son achat :**

- **Mensuellement : le mois se termine et le client est retiré des prochains paiements mensuels. Ainsi, il bénéficie de ses accès jusqu'à la fin du mois et il est retiré le mois prochain. (Le client doit écrire un courriel a [info@justine-reid.com](mailto:info@justine-reid.com) pour mentionner son désir de cesser l'abonnement).**
- **Annuellement : Le client a alors bénéficié d'un rabais à l'achat pour son abonnement sur un an, celui-ci est non-remboursable. Toutefois il ne sera pas renouvelé l'année suivante.**

# Termes et conditions

(Suite)

## Propriété intellectuelle et droits d'auteur

- Le client ET le fournisseur s'assurent qu'ils disposent des droits d'auteur et/ou d'une quelconque autorisation pour utiliser le matériel utile au bon déroulement du membership.
- Les deux parties s'engagent à respecter les partages humains faits lors des rencontres et à faire preuve de discrétion.
- Le client s'engage à ne pas divulguer ni partager le contenu du membership à une personne tierce comprenant que l'achat est unique et qu'il est effectué seulement à des fins personnelles.
- Les deux parties s'engagent à respecter la confidentialité des informations transmises durant le processus actuel de l'une ou l'autre des parties. De plus, l'engagement se doit d'être préservé même s'il y a annulation, révocation ou expiration du présent mandat.
- Le client accepte et comprend que ses informations personnelles pourraient être partagées avec l'équipe de Justine si nécessaire. Les membres de l'équipe s'engagent à respecter la confidentialité de ces informations tout au long de la durée du programme et par la suite.

## Avis de non-responsabilité

En adhérant membership, le client comprend et accepte que Justine Reid et son équipe (expertes invitées, collaboratrices et autres facilitatrices du programme) ne sont pas thérapeute, conseiller financier, psychologue ou tout autre membre d'un ordre professionnel.

**Cet espace de coaching ne remplace pas le soutien et l'aide d'autres professionnels.**

**Le coaching ne doit pas remplacer le soutien médical ou psychologique lié aux problématiques de santé physique et mentale.**

Le client dégage de toute responsabilité le fournisseur de services et son équipe ; le client comprend qu'il est le seul responsable de ses résultats et de sa prise de décision suite aux informations reçues dans le cadre du membership.

En aucun cas, le 9425-5676 Québec Inc. (Justine Reid et son équipe) ne peut être tenu responsable des actions du client.

## Attribution de juridiction

La politique suivante est régie par les lois de la province de Québec. Tout litige entre les parties relatif à l'interprétation ou à l'application de la politique et ne pouvant pas être réglé à l'amiable sera porté devant les tribunaux du district judiciaire de la ville de Laval.

**Entrée en vigueur de la politique dès l'adhésion au membership.**